

Mémoire

Présenté par un groupe de citoyens de Beauceville

Lors de la

Commission des Transports et de L'Environnement

Dans le cadre du projet de loi 2

Le 3 mai 2011

Mesdames, Messieurs, Membres de la Commission des Transports et de L'environnement.

Bonjour,

Mon nom est Roland Poulin; c'est à titre de porte-parole des gens favorables à la poursuite des travaux de l'autoroute 73, segment Beauceville-Saint-Georges qu'il me fait plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui. Rappelons que notre dernière intervention publique date de décembre 2010, alors que nous avons tenu un point de presse afin de faire ressortir une fois de plus les principaux éléments qui ont motivé les spécialistes d'u MTQ relativement au choix du tracé retenu.

En juin 2009, la ville de Beauceville avec l'appui des industriels de l'endroit a clairement manifesté son soutien au MTQ dans sa décision de poursuivre les travaux déjà engagés par le tracé «EST» C'est par une résolution adoptée unanimement par les élus de l'époque que cet engagement fut pris. Il va sans dire que ces hommes et femmes d'affaire espèrent voir les opérations de construction se poursuivrent jusqu'à Saint-Georges dans les délais les plus raisonnables. Avec l'élargissement à 4 voies de la portion Beauceville-Sainte-Marie, la Beauce sera enfin dotée d'une infrastructure routière attendue et méritée depuis fort longtemps. Déjà en 1936 le premier Ministre de l'époque, Monsieur Maurice Duplessis avait demandé à un technicien du «ministère de la voirie» de préparer un tracé de route Québec-Boston.

Les principaux objectifs de notre présence à cette commission sont les suivants: Recadrer les choses en faisant ressortir les éléments qui ont motivé le choix du tracé de moindre impact; mobiliser les gens favorables à ce tracé et apporter le support nécessaire à nos décideurs.

Le choix du tracé par le MTQ a été fait à partir d'une analyse comparative des variantes en fonction de divers critères, dont voici les plus importants accompagnés s'il y a lieu de quelques commentaires: (Source rapport du Bape 2007)

1- Longueur du tracé : Tracé «OUEST»: 8.5 kilomètres. Tracé «EST»: 7.7 kilomètres. **Choix: «EST»**

2- Nombre de propriétés traversées: Tracé «OUEST»: 63. Tracé «EST»: **56. Choix: «EST»**

3- Habitations devant être expropriées ou déménagées: Tracé «Ouest»: 5 résidences; 2 chalets. Tracé «EST» 1 résidence et 1 chalet. **Choix: «EST»**

4- Approvisionnement en eau potable: Tracé «OUEST»: 2 zones à risque situées sur le Rang St-Charles ainsi que les résidences les plus rapprochées du tracé dans le secteur Vériéul. Tracé «EST»: Deux zones à risque de contamination, 4 résidences sur la troute Fraser; 3 résidences sur le Rang St-Gaspard. **Choix: «EST»**

Note: Ces 4 critères favorisent le tracé retenu

5- Développement économique: Relativement aux deux tracés, tous les commerces sensibles au trafic de transit établis le long de la route 173 seront susceptibles de subir des fuites commerciales. Le Bape favorise légèrement l'autre tracé. Même s'il offre moins d'opportunités, le tracé «EST» n'empêche pas la réalisation d'un axe routier nord-sud. **La construction d'une voie de desserte longeant l'autoroute jusqu'à la 81e rue desservira le parc industriel.** Nous avons la conviction que le tracé retenu favorisera l'expansion de la ville et contribuera à diversifier son économie.

Note: Cet élément favorise l'autre tracé

6- Bruit par rapport au niveau sonore: Nombre de résidences affectées. Tracé «OUEST»:30-40. Tracé «EST»: 10-15. **Choix: «EST»**

7- Foresterie (boisés touchés). Tracé «OUEST»: 207ha. Tracé «EST»: 170 ha. **Choix: «EST»**

8- Canalisation des eaux: Nombre de cours d'eau traversés: Tracé «OUEST» 13 cours d'eau naturels (13 bassins versants). Tracé «EST» 6 cours d'eau naturels (6 bassins versants). **Choix: «EST»**

Note; ces trois éléments sont favorables au tracé retenu

9- Agriculture: Perte de terres cultivées Tracé «OUEST»: 3,3 ha. Tracé «EST»: 9,2 h **Choix: «OUEST».** Cet élément est favorable à l'autre tracé. **Cela se traduit par la perte de 6 ha. de plus par le tracé «EST».** (Des tentatives de négociation ont été menées avec les propriétaires concernés, mais sans résultats!) **La CPTAQ s'est prononcée à 3 reprises en maintenant «EST»**

10- L'hydrologie: En optant pour l'autre tracé, les eaux de ruissellement interceptées par ce segment d'autoroute seraient acheminées vers le réseau de drainage de Beauceville. **Le MTQ estime que la capacité de la plupart des canalisations sous sa responsabilité est déjà atteinte. Il affirme que le tracé «OUEST» représente un risque additionnel pour le périmètre urbain de Beauceville; risque qu'il juge inacceptable pour la communauté.** En poursuivant les travaux par le tracé retenu, les eaux de ruissellement seraient dirigées en aval de la ville de Beauceville, soit dans la rivière des Plante. **Choix: «EST»**

11- La pollution causée par le trafic lourd

Cet élément favorise le tracé retenu. Il est plus court de 0.8 kilomètres est moins vallonneux, coûteux; donc moins d'opérations d'embrayages et de désembrayages. Par conséquent moins de consommation de carburant e donc des économies à réaliser et moins de pollution.

12- Coût des travaux: Dans le journal «le Soleil» du 5 novembre 2010, M. Hervé Pomerleau, entrepreneur général bien connu affirme que des économies supérieures à plus de **11 000 000\$** seraient réalisées en poursuivant les travaux par le tracé de moindre impact; celui retenu par le MTQ.

À la suite de cette analyse le MTQ a retenu le tracé «EST» du fait qu'il représentait la meilleure performance pour la plupart des critères analysés.

Le temps est donc venu de se mettre à l'ouvrage et de compléter des travaux débutés depuis plus de 40 ans. Nous pensons qu'il est grand temps de reconnaître que les instruments, les équipements, bref les nouvelles technologies utilisées au cours des dernières années sont à la fois plus précises, plus performantes et permettent d'en arriver à des conclusions différentes de celles des années 80!

Dans différentes sphères d'activités, telles la médecine, la justice, l'éducation et autres, est-ce que des conclusions tirées d'études datant de plus de 30 ans seraient acceptables et acceptées? N'exigerions-nous pas l'utilisation d'une technologie plus avancée, plus actuelle, pour une expertise plus précise et plus complète? **Exemple en santé:** "Avant de donner son accord à la pratique d'une intervention chirurgicale, accepterions-nous les conclusions d'un diagnostic vieux de plus de 30 ans? Avec raison, une expertise plus actualisée serait sans doute exigée!"

À ce moment-ci, n'est-il pas raisonnable d'accepter que le tracé retenu a passé avec succès le test aux analyses généralement soumises en cette matière et qu'il répond d'avantage aux exigences du MTQ? Si ce n'est pas pour ces raisons, pourquoi les spécialistes de ce ministère le défendent-ils avec autant d'acharnement? Ne serait-il pas plus simple pour eux de choisir l'autre tracé, tout en ignorant les résultats des études menées jusqu'à maintenant?

Tout en comprenant la frustration des personnes qui attendent cette autoroute depuis trop longtemps, au moment où l'on se parle ne serait-il pas plus profitable et raisonnable d'appuyer nos décideurs dans la poursuite des travaux! Nous respectons les citoyens qui ont enclenché des démarches et qui défendent une position différente de la notre, toutefois, nous ne partageons pas le même point de vue!

Non, les 1400 signataires d'une pétition favorable au tracé retenu, déposée à l'Assemblée Nationale en 2005, par le député de Beauce nord Monsieur Janvier Grondin n'ont pas changé d'idée. La construction de ce tronçon s'est interrompue aux portes de l'entrée nord de la ville de Beauceville. À l'exemple de tous les citoyens de la région, ceux de cette municipalité souhaitent que l'autoroute Robert Cliche franchisse leur territoire le plus rapidement possible. Ces personnes s'opposeraient à tout renversement d'une décision déjà documentée et arrêtée en ce qui a trait au choix du tracé et tout serait à recommencer!

La population en a le ras le bol de la pause actuelle et attend avec impatience la reprise des activités. La Beauce mérite mieux que cela. Tout a été dit sur ce dossier; le temps est venu de mettre la machinerie lourde au travail! Bien que des travaux de préparation se poursuivent sur le terrain, nul ne connaît la date de la reprise des tâches d'excavation. J'ose croire qu'il n'est pas dans le plan de nos politiciens de faire de la réalisation de cette phase finale de la 73, un enjeu électoral! Plus qu'indécent et inacceptable, ce serait irrespectueux! Quoique l'on pense, quoique que l'on dise les éléments soumis à l'analyse des spécialistes de la Firme TECSUL, du BAPE, de la CPTAQ et du MTQ ont fait ressortir un net avantage pour le tracé retenu.

En conclusion, nous vous demandons Mesdames et Messieurs les députés d'adopter sans délais et sans modifications le projet de loi no 2 du Gouvernement et de voir à la mise en oeuvre de justes compensations pour les propriétaires lésés.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée!

Un groupe de citoyens de Beauceville
Par Roland Poulin

